

Conseiller pédagogique départemental au numérique éducatif

CADRE DE FONCTIONNEMENT :

Les missions du CPD au numérique éducatif sont exercées sous la responsabilité de l'IEN en charge de la mission départementale « numérique éducatif ».

FONCTIONS ET MISSIONS EXERCÉES :

Les missions des conseillers pédagogiques sont inscrites dans la circulaire n°2015-114 du 21-07-2015 parue au BOEN n°30 du 23-07-2015.

- Suivre la politique nationale et académique en matière de numérique éducatif en relation avec l'IEN en charge du numérique et la DSII : mettre en place ou accompagner les projets nationaux ou académiques
- Organiser les formations numériques : intervention dans les stages de formation continue, formation aux nouvelles applications informatiques nationales ou académiques, rédaction des documents d'aide, formation de formateurs
- Coordonner l'équipe des enseignants référents aux usages du numérique (ERUN)
- Etre en lien avec les partenaires du numérique

CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES REQUISES :

- Bonnes connaissances des usages et des outils numériques
- Connaissance de la formation d'adultes
- Aptitude à animer un travail en équipe
- Détention du CAFIPEMF option « enseignement et numérique »

IMPLANTATION(S) ET CONDITIONS D'EXERCICE :

Le poste est basé à Lorient.

Le CPD a vocation à se déplacer sur le département du Morbihan. Des déplacements ponctuels à l'échelle académique sont également à prévoir.

CONTACT :

Pour tout renseignement, s'adresser à Monsieur Laurent SERVONNET, IEN en charge de la mission départementale « numérique éducatif », au 02 97 84 82 00.